

Reconstruire l'école pour les citoyens

I. Un peu de contexte : quel est le problème ?

Une formation scolaire de qualité est essentielle pour le développement du pays et la construction d'une nation faite de citoyens émancipés, responsables et capables de prendre en main leur avenir collectif.

Le métier d'enseignant connaît une crise de recrutement sans précédent, dûe notamment à la détérioration progressive de son attractivité depuis plusieurs années et à des réformes successives. Celles-ci furent imposées sans concertation et ont abîmé le sens du métier tout comme la relation à l'institution :

- Le personnel éducatif, et particulièrement les enseignants, a vu son pouvoir d'achat drastiquement baisser depuis 40 ans. Ils sont désormais les fonctionnaires les moins bien rémunérés de la fonction publique (**en 2023, un enseignant touchait en moyenne 969 € net de moins qu'un fonctionnaire d'État de même catégorie**), malgré leur mission des plus essentielles. Ils sont en outre **payés nettement moins en France qu'en moyenne dans l'OCDE (-7 % en salaire statutaire brut en début de carrière, -22 % en milieu de carrière** tous corps confondus, avec d'importantes disparités).
- Le trop grand nombre d'élèves par classe nuit à l'apprentissage et aux conditions de travail des enseignants (moyenne de **26 élèves par classe au collège, contre 21 en moyenne dans l'Union européenne**).
- La réforme du lycée et celle du choc des savoirs réduisent la liberté pédagogique des enseignants et réduisent le métier d'enseignant à une fonction d'exécutant, aggravant la crise de confiance entre le personnel éducatif et leur hiérarchie. Le contrôle continu au lycée a aussi fracturé le lien entre enseignants et parents, soumettant les premiers aux pressions des seconds.
- La formation des enseignants, initiale comme continue, est très en deçà des besoins et de ce qui se fait dans les autres pays européens.

En parallèle, le système éducatif devient de plus en plus inégalitaire et souffre d'un **séparatisme social** important, qui nuit à la cohésion sociale et nationale. Il pénalise ainsi les élèves issus des familles les plus défavorisées ; il reproduit et creuse les inégalités. On sait que la **proportion des élèves issus des catégories populaires est nettement plus importante dans le lycée professionnel** (avec un **indice de position sociale de 87** en 2022) que dans le lycée général et technologique (**IPS de 114** en 2022). Ce phénomène se matérialise notamment à travers la scolarisation des élèves dans les établissements privés sous contrat pour échapper aux mesures de mixité scolaire. La **part d'enfants issus de familles favorisées est deux fois plus importante dans les établissements privés sous contrat** que dans les établissements publics. Un tel phénomène peut cependant être combattu, les **établissements privés sous contrats étant financés aux trois quarts par l'argent public**. La plateforme **Parcoursup**, qui

définit l'orientation post-bac des étudiants selon un fonctionnement totalement opaque, a de plus **aggravé le tri social des élèves** dans le supérieur.

Enfin, l'offre de formation est actuellement insuffisante et inadaptée aux défis de la réindustrialisation de la France et de la transition écologique.

II. Que propose-t-on ?

1- Améliorer les conditions d'enseignement et les salaires, revaloriser le métier d'enseignant

- Affirmer la volonté de la réussite de tous les élèves, leur épanouissement et garantir la liberté pédagogique des enseignants. Reconnaître leur expertise et redonner du sens au métier de professeur. Soutenir cette vision en **renovant la formation initiale sur la base de l'expérience des enseignants et des travaux de recherche scientifique**. Mettre en place une **formation continue des enseignants** et une **entrée dans le métier plus progressive**.
- **Revaloriser le salaire des enseignants**, avec une **refonte de la grille indiciaire** qui établit le salaire des fonctionnaires en fonction de leur grade et de leur ancienneté. Le salaire enseignant doit, d'ici la fin de la législature, atteindre la rémunération moyenne des autres fonctionnaires de catégorie A (3050€ net en moyenne contre 2700€ pour les enseignants selon des chiffres de l'INSEE de 2023). Il faut également **indexer le salaire de tous les fonctionnaires sur l'inflation**.
- **Réduire le nombre d'élèves par classe** pour améliorer les conditions de travail des enseignants. L'objectif serait d'atteindre les moyennes européennes (19 élèves par classe dans l'élémentaire, 21 au collège) Au lycée, où le nombre d'élèves par classe atteint généralement les 35 voire plus, il serait bon de fixer un plafond de 30 élèves.
- Créer des places et des postes dans l'enseignement supérieur.

2 - Lutter efficacement contre la ségrégation scolaire

- Mener une politique publique de **lutte contre la ségrégation** en favorisant la **mixité sociale** à l'aide de la carte scolaire, en respectant les spécificités territoriales et en mobilisant l'ensemble des acteurs éducatifs (parents, enseignants, rectorat, élus locaux).
- Développer des **secteurs multi-collèges** pour favoriser la mixité scolaire, comme le permet la loi du 8 juillet 2013. Un tel dispositif de création de secteurs communs à plusieurs établissements scolaires est déjà mené à Paris depuis 2017 et connaît un bilan positif.
- Réviser les **conventions régissant les établissements privés sous contrat**. Moduler les dotations et financement public en fonction du respect d'obligations et d'**objectifs de mixité sociale**.
- **Abroger Parcoursup**. Rétablir comme unique critère de sélection pour l'entrée dans les études supérieures le baccalauréat, examen égalitaire et impartial (ce qu'il a cessé d'être depuis l'instauration du contrôle continu).

- **Abroger la loi « choc des savoirs »** qui va transformer les collèges en usines à gaz ingouvernables et qui entérine le séparatisme scolaire et social.

3 - Construire une école qui répond aux grands enjeux contemporains

- Mettre le **lycée professionnel** au cœur de la formation des **métiers de la transition écologique**. Le valoriser en tant que filière essentielle, d'excellence et de plein choix et non comme une orientation par défaut.
- Rétablir des heures d'enseignement général au sein des séries professionnelles, dans un objectif éducatif et civique et pour ne pas donner à ces élèves le sentiment d'être des citoyens de seconde zone. Augmenter le nombre de places et créer de **nouvelles filières** en lien avec la **réindustrialisation** et la **transition écologique**.

Ce que dit le programme du Front Populaire à ce sujet :

- Redonner à l'école publique son objectif d'émancipation en **abrogeant le « choc des savoirs »** de Macron, et **préserver la liberté pédagogique** (p.5)
- Faire les premiers pas pour la **gratuité intégrale à l'école** : cantine scolaire, fournitures, transports, activités périscolaires (p.5)
- **Faire une grande loi éducation** (p.9 et 10) :
 - **Réduire les effectifs par classe** pour faire mieux que la moyenne européenne de 19 élèves, tous niveaux confondus.
 - **Moduler les dotations des établissements scolaires** - y compris privés - en fonction de leur respect d'**objectifs de mixité sociale**.
 - Démocratiser l'université en **abolissant Parcoursup** et la sélection dans l'université publique, instaurer le repas à 1 euro dans les Crous.
 - Investir dans l'Éducation nationale à hauteur des besoins en engageant la **revalorisation des grilles de salaires**, en réinvestissant dans les locaux scolaires, en renforçant les effectifs de la médecine scolaire - en garantissant le nombre de personnels par établissement - et de la vie scolaire en reconnaissant leur rôle pédagogique, en créant un service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, en formant et titularisant les actuels accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).
- Accélérer la **rénovation des bâtiments publics** (écoles, hôpitaux, etc.) (p.10)
- Lancer le **rattrapage des postes manquants** de fonctionnaires à **l'école publique** notamment, en revalorisant les métiers et les salaires (p.14)
- Engager un vaste plan de formation des fonctionnaires à la laïcité, aux principes juridiques de la loi de 1905 ; renforcer la **pédagogie de la laïcité** dans l'Éducation nationale **pour accompagner les professeurs** (p.20)
- Abrogation du SNU

III. Que peuvent y gagner les citoyens ?

- Une école émancipatrice au sens profond du terme, qui forme des citoyens à l'esprit éclairé et critique, compétences essentielles dans une société baignée d'informations issues de sources de nature diverses, fiables ou non.

- Une école qui valorise tous les savoirs et tous les savoir-faire, tous les talents théoriques comme pratiques, sans les hiérarchiser, leur conférant une égale dignité. Remettre à l'honneur la culture manuelle et technique à l'école permet de lutter contre la dévalorisation sociale de certains métiers.
- Une formation de qualité adaptée aux enjeux de réindustrialisation du pays et de bifurcation écologique pour assurer une économie en bonne santé et un plus faible taux de chômage.
- Une école où peuvent s'épanouir tous les enfants du pays, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles, leur genre, leur religion, leurs profils, et qui peut reconstruire un lien social atomisé.
- Une école de la justice sociale, qui lutte contre les inégalités, une école du lien social qui lutte contre le séparatisme, qui construit et nourrit un lien apaisé à l'autre, pour faire Nation ensemble dans un pays apaisé.

IV. Pourquoi l'extrême-droite n'est pas la solution ?

- Le mépris affiché des députés RN le 20 septembre 2023 envers les syndicats enseignants, les poussant, fait sans précédent, à claquer la porte d'une commission parlementaire, démontre que le Rassemblement National considère les enseignants comme des ennemis idéologiques. **L'École est totalement absente des propositions faites le 14 juin par Jordan Bardella** sur BFMTV, alors que l'immigration y est omniprésente, ce qui montre que **le RN préfère faire la chasse aux immigrés plutôt que de former les citoyens français.**
- **Le programme présidentiel de Marine Le Pen axe sa politique d'éducation sur la surveillance du personnel et des élèves.** Il prévoit de reprendre en main le contenu et les modalités des enseignements, "le détail des programmes et les labels validant les manuels scolaires relèveront alors du ministre de l'Education nationale". **Cela représente un risque important sur l'indépendance des programmes et sur la liberté pédagogique des enseignants.** Les enseignants devraient être formés par leurs pairs, choisis par les administrations centrales. La liberté pédagogique est menacée par l'extrême-droite.
- La **sanction comme principe d'éducation**: sanction de l'absence d'assiduité, instauration de sanction-plancher, vidéosurveillance généralisée dans les établissements secondaires.
- Le programme de Marine Le Pen veut mettre fin au collège unique, renforcer l'orientation précoce des élèves, mettant fin à la démocratisation scolaire.
- Grande absente du programme du RN, la mixité scolaire n'apparaît pas pour eux comme un levier essentiel de la refonte du système éducatif.

V. Pour aller plus loin dans la réflexion

- <https://institut-rousseau.fr/mettre-ladministration-au-service-de-leducation-civique/>
- <https://institut-rousseau.fr/un-sursaut-pour-lecole-de-la-republique/>
- <https://institut-rousseau.fr/lalliance-entre-lecole-et-les-familles-pour-mettre-fin-a-lechec-scolaire-lecons-du-projet-reconciliations/>